ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

L'Indépendant, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral sur les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales. Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi n°55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarifs annuels de publication et le décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale ; le tarif au caractère est fixé à 0,183€ht pour chaque signe ou espace.
Contact : **L'Agence** Tel **04.67.07.69.35** ou **04.3000.2020**
Courriel **annonces.legales@lindependant.com**

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS PUBLICS

192761

PRÉFET DE L'AUDE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE RAPPEL

Le préfet de l'Aude informe les personnes intéressées qu'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux de la source de Mérial, et de la création des périmètres de protection réglementaires, instaurant les servitudes afférentes, pour l'utilisation, le traitement et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine de la commune de Mérial, sera ouverte du **20 janvier 2023 à partir de 10h00 au 24 février 2023 jusqu'à 13h00**, soit 35 jours consécutifs sur le territoire de la commune de Mérial.

Il s'agit d'une opération de régularisation administrative de l'ouvrage et des prélèvements existants qu'il convient de protéger par l'instauration de périmètres de protection afin d'alimenter en eau potable la commune de Mérial.

Le responsable du projet, est M. Patrick MURATORIO, maire de la commune de Mérial, auprès duquel toutes informations complémentaires relatives au projet pourront être demandées aux coordonnées suivantes : 2 Place de la mairie 11140 MERIAL – Tél.: 04 68 20 34 79, courriel:

commune.merial@wanadoo.fr.

Le responsable du projet, est M. Patrick MURATORIO, maire de la commune de Mérial, auprès duquel toutes informations complémentaires relatives au projet pourront être demandées aux coordonnées suivantes : 2 Place de la mairie 11140 MERIAL – Tél.: 04 68 20 34 79, courriel:

commune.merial@wanadoo.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Mérial.

M. Michel MARSENACH, officier pompier, ingénieur en chef, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier relatif à cette opération ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Mérial, à la disposition du public pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le vendredi de 10h00 à 12h00, afin que chacun puisse consigner ses observations sur le registre d'enquête publique ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur qui siégera en mairie de Mérial les jours suivants:

permanences **Vendredi 20 Janvier 2023 de 10h00 à 13h00 (ouverture)**

Vendredi 24 février 2023 de 10h00 à 13h00 (clôture)

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée:

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude:

https://www.aude.gouv.fr/dup-captage-merial-a12850.html

- ainsi que sur un poste informatique à la mairie de Mérial, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête :

- soit par courrier au siège de l'enquête, à la Mairie de Mérial – 2 Place de la mairie 11140 MERIAL, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

- soit par courriel, à l'adresse suivante:pref-captage-merial@aude.gouv.fr, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Les courriels seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : https://www.aude.gouv.fr/dup-captage-merial-a12850.html

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet de l'Aude dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique auprès de l'Agence Régionale de Santé – Délégation Territoriale de l'Aude – Service Pôle Santé Publique et Environnementale – 14, rue du 4 septembre B.P. 48 -Carcassonne cedex -

Tél. : 04.68.11.55.11 .

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur en mairie de Mérial, à la préfecture de l'Aude, au service de la délégation départementale de l'Aude de l'Agence Régionale de Santé et sur le site Internet des services de l'État dans l'Aude:

http://www.aude.gouv.fr/.

Le préfet de l'Aude se prononcera à l'issue de la procédure sur l'utilité publique de la dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection, les autorisations de prélèvement d'eau et d'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine et les servitudes.

VIE DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

195118

Fédération départementale des chasseurs et de la Nature de l'Aude

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉMATÉRIALISÉE SAISON 2022/2023

Vote en ligne, qui aura lieu du Lundi 3 Avril 2023 à partir de 14h00 au Vendredi 7 Avril 2023 à 14h00.

Ordre du jour pour l'assemblée générale saison 2022-2023 :

- Rapport d'activité par le Président et vote
- Rapport Moral du Secrétaire Général et vote
- Rapport Financier du Trésorier, de l'Expert-comptable et du Commissaire aux comptes et vote
- Approbation des comptes de l'exercice 2021-2022, affectation des résultats et des réserves immobilisées et vote
- Approbation du budget de l'exercice 2023-2024 et vote
- Fixation des différentes cotisations fédérales 2023-2024 et vote
- Propositions dates d'ouverture et clôture de la Chasse pour 2023-2024 et vote
- Expérimentation du tir du chevreuil au plomb dans le Lauragais et vote
- Examen des questions écrites conformément aux Statuts et vote

Important : L'adhérent individuel (Chasseur) et territorial, souhaitant participer à l'Assemblée Générale, doit transmettre sa fiche d'inscription avec la liste des droits de vote dont il dispose, accompagnée des justificatifs, au plus tard le 18 Mars 2023, cachet de la poste faisant foi, ou directement au secrétariat de la Fédération aux jours et heures d'ouverture administratives remis en main propre contre décharge.

Voir Instructions Générales (www.fdc-11.com)

CHAQUE JOUR,
VOS RUBRIQUES D'ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

Les petites annonces entre particuliers

Votre rendez-vous Immobilier

Parution mardi, jeudi, dimanche
04 3000 7000

Rédigez votre petite annonce

(En majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mot)

Choisissez votre formule et votre édition
(Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus).

Immobilier - Sans photo

Éditions

☐ Toutes éditions ☐ Aude
☐ P.-O. ☐ Gard-Lozère
☐ Aveyron ☐ Hérault

Formule trio • simple (3 jours)
☐ 20€ (une édition)
☐ 30€ (deux éditions)
☐ 63,50€ (toutes éditions)

Formule trio • 2 semaines (6 jours)
☐ 30€ (une édition)
☐ 48,50€ (deux éditions)
☐ 90€ (toutes éditions)

Formule trio • 3 semaines (9 jours)
☐ 43,50€ (une édition)
☐ 63,50€ (deux éditions)
☐ 117€ (toutes éditions)

Ligne supplémentaire
☐ 3,50€ (une édition)
☐ 8€ (deux éditions)
☐ 10,50€ (toutes éditions)

Par courrier
Votre annonce passera sous 48 h après réception de votre règlement, selon le jour de parution. Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de :
L'AGENCE MidiMédia - Service petites annonces - Rue du Mas de Grille 34430 Saint-Jean-de-Védas
Nom, prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Ville : . . . . . .
Code postal : ∅

Gagnez du temps et contactez-nous par téléphone
votre annonce avec paiement par carte bancaire
au **04 3000 7000**
service particuliers.

L'Agence
LA COM EN CIRCUIT COURT

L'INDÉPENDANT

VOTRE JOURNAL
EST LOCAL
VOTRE CONSEILLER
AUSSI

A votre écoute du lundi au vendredi
de 8h à 17h et le samedi
de 8h à 12h

04 3000 11 66

N° non surtaxé

Abonnements@lindependant.com

Accèdez à votre compte en ligne sur
Lindependant.fr
pour consulter ou régler vos factures, mettre à jour vos coordonnées et vos informations bancaires, lire votre journal numérique*

Créez votre compte !

✔ Munissez-vous de votre numéro d'abonné et de votre adresse mail
✔ Rendez-vous sur le site *profil.lindependant.fr*
✔ Téléchargez l'application **L'indépendant, Le Journal** pour une lecture optimisée et mobile.

L'I le journal
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google play

*Réservé aux particuliers abonnés 6 jours ou 7 jours/7